

## PV 659 suite assignation

Par pp13127

Bonjour j'en suis à mon deuxième renvoi car le premier juge me demande la lettre AR d'assignation de ma locataire alors que le commissaire de justice me certifie s'être référé à l' article 658 qui stipule un dépôt par lettre simple avec dépôt de l' acte à l' étude. Quelle ligne de conduite à adopter afin d'éviter un 3éme renvoi?. En vous remerciant par avance pour votre retour. Cordialement